

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 22.10.2015	Heure	Numéro	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Commission Formation professionnelle FFPP	Lié à : (obligatoire) ad 15.030
Titre : Amendement au projet de décret instituant des aides à la création de nouvelles filières de formation professionnelle duale dans les domaines techniques	
Contenu : Article premier, alinéa 3 (ancien alinéa 2): ³ Les aides ne sont octroyées que pour la création de places (<i>suppression de: ou de centres</i>) d'apprentissage dans le canton par des associations, groupements ou réseaux d'entreprises, ou des entreprises.	

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Annie Clerc-Birambeau, présidente de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :